

## LE PROJET ALSANDS—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, je voudrais en outre demander au ministre de faire une déclaration sur la position actuelle du gouvernement vis-à-vis du groupe Alsands. D'après les derniers renseignements que nous avons eus, le gouvernement a fait une offre finale à la société Alsands en janvier. Manifestement, cela n'a incité personne à bouger. En fait, cela semble plutôt avoir convaincu la moitié des sociétés participantes à abandonner le projet. A de nombreuses occasions j'ai demandé au ministre si le gouvernement avait l'intention de modifier sa formule à l'égard d'Alsands pour la rendre plus attrayante sur le plan commercial.

**L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique):** Je sais, honorables sénateurs, que d'autres négociations sont en cours. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et son homologue de l'Alberta l'ont d'ailleurs annoncé. Je crois qu'une rencontre entre ces deux ministres aura lieu demain à Winnipeg. Je ne pense pas qu'elle portera directement sur la question des prix à laquelle l'honorable sénateur a fait allusion, car le prix global du pétrole de Alsands était en fait sensiblement supérieur au prix de \$35 qu'il a mentionné.

**Le sénateur Roblin:** Le ministre peut-il me dire si on a songé à offrir un régime spécial d'intérêts à la société Alsands?

**Le sénateur Olson:** Pas que je sache. Si l'honorable sénateur veut parler d'intérêts sur le capital investi, on n'a pas à ma connaissance songé à offrir quoi que ce soit en fait de régime spécial d'intérêts sur ces capitaux nécessaires.

**Le sénateur Roblin:** Honorables sénateurs, le ministre affirme qu'il n'y a pas de dispositions spéciales concernant les taux d'intérêt pour le financement du projet Alsands. Pourrait-il alors m'expliquer la position du gouvernement au sujet des taux d'intérêt pour les projets énergétiques en Union soviétique? Aucun accord n'a encore été signé, semble-t-il, mais le gouvernement est prêt à accorder des taux très avantageux pour favoriser l'exportation de technologie et de biens canadiens qui contribueront à l'indépendance énergétique de l'Union soviétique. Nous offrons un taux d'intérêt de 10 p. 100 environ pour les achats destinés à ce pays, alors que le taux d'intérêt commercial avoisine les 16 p. 100, quand il ne les dépasse pas.

● (1415)

Comment se fait-il que le gouvernement subventionne les exportations à destination de l'URSS, ce qui contribue à l'indépendance énergétique de ce pays, et qu'il refuse d'adopter une attitude plus constructive au sujet de notre propre autosuffisance et notamment du projet Alsands? Comment se fait-il que l'on accorde de l'argent à bas prix aux Soviétiques, mais qu'on le refuse à nos propres ressortissants?

**Le sénateur Olson:** Honorables sénateurs, voilà encore une illustration typique du genre de raisonnement tortueux auquel l'honorable sénateur est habitué. Il est dommage qu'il ne nous dise pas toute la vérité. Je ne lui en veux pas, car il est courant que quelqu'un cite des faits qu'il tient à souligner, mais que, consciemment ou pas, il en omette d'autres.

Je tiens à le dire: il n'y a actuellement aucune offre concernant le projet de construction d'un gazoduc en Union sovié-

[Le sénateur Roblin.]

que. Cette offre est expirée depuis le 31 décembre dernier. J'avais dit alors au sénateur Roblin que la Société pour l'expansion des exportations n'avait pas pour habitude de divulguer les détails des offres qu'elle soumet en concurrence avec d'autres pays.

Si mon collègue et ami voulait être tout à fait juste, il ferait remarquer que le montant total des offres soumises par la Société pour l'expansion des exportations pour rivaliser avec les offres de prêts subventionnés soumises par nos concurrents s'applique uniquement au contenu canadien, qu'elle s'adresse donc exclusivement à nos ressortissants et qu'elle permettra de créer des emplois chez nous.

**Le sénateur Roblin:** Mon honorable collègue n'a plus rien à apprendre pour ce qui est de laisser certains éléments de côté et d'en ajouter d'autres dans les questions et les réponses, car il est passé maître dans cet art. A mon avis, il est tout aussi satisfaisant pour les Canadiens de créer des emplois au Canada dans le cadre du projet Alsands que le Conseil économique du Canada considère comme un des mégaprojets sur lesquels repose notre proche avenir économique. Les Canadiens seraient tout aussi heureux d'avoir ces emplois que ceux dont parle mon honorable collègue à propos de nos exportations.

Le ministre est en réalité disposé à subventionner des emplois dans le cadre du commerce extérieur mais il refuse d'admettre qu'il vaudrait mieux être plus équitable à l'égard des Canadiens.

**L'honorable George J. McIlraith:** Quelle est votre question?

**Le sénateur Roblin:** Voici la question que je pose à mon honorable collègue—je finis toujours par poser une question.

**Le sénateur McIlraith:** Pourquoi ne consultez-vous pas le Règlement avant de poser une question?

**Le sénateur Roblin:** Si mon honorable collègue veut parler du Règlement, je suis disposé à l'écouter car je respecte son opinion.

Voici ce que je veux savoir. Pourquoi mon honorable collègue n'est-il pas disposé à dire à la Chambre—et je ne lui demande pas de trahir des secrets—qu'il est encore prêt à négocier et à revenir sur une position jugée définitive sur le financement du projet Alsands afin d'adopter une solution viable, compte tenu du prix mentionné par mon collègue le leader de l'opposition. Pourquoi le ministre persiste-t-il à se montrer inflexible à cet égard?

**Le sénateur Olson:** Mon honorable collègue sait tout aussi bien que moi que le rôle de la Société pour l'expansion des exportations consistait à sa création et consiste encore à financer les exportations.

**Le sénateur Roblin:** Mon honorable collègue n'a-t-il pas pour mission d'essayer de favoriser l'autonomie pétrolière? Mon honorable collègue n'est-il pas le principal acteur des négociations sur le projet Alsands? Bien sûr que oui. Ce n'est pas parce que la Société pour l'expansion des exportations a un autre rôle qu'il est dispensé d'accomplir son autre mission. Pourtant, il refuse de dire à la Chambre, malgré toutes les questions qui lui ont été posées coup sur coup à ce sujet, qu'il compte mener à bien ce projet.